



## POLITIQUE SÉCURITÉ AÉROPORTUAIRE

En ma qualité de dirigeant responsable de l'Aéroport de Bordeaux-Mérignac, la sécurité aéroportuaire demeure un enjeu majeur et une priorité.

A ce titre, je m'engage à garantir que la sécurité est un enjeu prioritaire pour tous et à tout mettre en œuvre pour assurer une sécurité optimale en y allouant les ressources nécessaires en termes de personnel, de moyens, de procédures, et procédés et de meilleures pratiques, notamment à travers les actions suivantes :

- Conformité aux dispositions légales et réglementaires en matière de sécurité aéroportuaire ;
- Mise à disposition des ressources appropriées pour favoriser le développement d'un Système de Gestion de la Sécurité (SGS), mise en place, maintien et amélioration de manière continue de ce SGS ;
- Mise en place d'une culture juste en ce qui concerne le Système de Gestion de la Sécurité (remontée d'information anonyme, système non punitif ...) hors manquement délibéré ou répété aux règles de sécurité) ;
- Définition des objectifs d'amélioration de la sécurité de notre aérodrome et suivi des indicateurs permettant de vérifier l'atteinte de ces objectifs de manière à détecter toute évolution négative pour la sécurité ;
- Développement d'une démarche préventive de gestion des risques d'accidents, d'incidents aéroportuaire ;
- Mise en place d'un système de recueil et d'analyse de tout événement de sécurité, et implication de l'ensemble des intervenants à leur relevé ;
- Analyse de tout accident ou tout incident pour nous permettre de mener des actions correctives dans le but de prévenir toute situation accidentogène ;
- Mise en œuvre des analyses d'impact sur la sécurité aéroportuaire ;
- Promotion de la sécurité à tous les niveaux de compétence (sensibilisation, communications...);
- Formation et suivi du maintien des compétences du personnel ;
- Mise en œuvre de toutes les dispositions pour permettre aux autorités d'exercer la surveillance des services de l'exploitation;
- Assurer que le SGS et ses procédures sont documentés, mis à jour et appliqués par tous, et que ces procédures couvrent les mécanismes de mise en œuvre, d'assurance et de promotion de la sécurité
- Surveillance du bon fonctionnement du SGS et notamment sa coordination avec le SNA-SO, les sous-traitants et usagers de la plate-forme.
- Mobilisation des moyens humains et financiers nécessaires et mise en place des actions préventives et curatives liées à la mise en œuvre du SGS ;

Pour développer et maintenir le Système de Gestion de la Sécurité, j'ai nommé un Responsable SGS de l'aéroport qui supervise, coordonne, contrôle et garantit le fonctionnement du système de gestion de la sécurité. Dans cette fonction, le Responsable SGS est indépendant de l'encadrement opérationnel et me rend compte directement.

Par ailleurs, des objectifs sont établis en fonction des dangers et des risques identifiés, et du bilan de l'année écoulée. Ils portent au minimum sur les critères suivants (et sur des critères complémentaires selon les besoins) :

Objectifs	Indicateurs	Chiffrage
Contribuer à la réduction risques sécurité - Péril animalier	Nombre collisions aviaires pendant la mission péril animalier	<10
	Nombre intrusions animaux	<5
Maîtriser les risques incursion	Nombre d'incursion pistes (par type personne, véhicule)	<2
Conformité réglementaire prévention secours, SSLIA et péril animalier	Nombre remarques ou NC suite audits/contrôle extérieur	0
Repérer et contribuer à la réduction des FOD	Nombre de FOD potentiellement dangereux	0
Suivi des événements- Diminuer le nombre d'évènements classés majeurs	Nombre de FNE/FNES qualifiées de niveau grave ou catastrophique imputables aux infrastructures et services de l'exploitant	0
Maîtriser les impacts sécurité des DAAD et SC déposés par SA ADBM	Nombre de FNE/FNES qualifiées de niveau grave ou catastrophique imputables aux infrastructures aéronautiques dont les caractéristiques font l'objet d'un DAAD ou d'une SC	0
Traitement PHMR – utilisation de l'ambulift (Help)	Nb de chocs avions	0
Contrôle de l'aire de trafic - Rangement du matériel de piste utilisateurs plateforme	Nombre moyen d'items non conformes par visite de piste	<5

En tant que Président du Directoire, je veille à la diffusion de la présente politique, et à la promotion d'une culture de la sécurité, conformément au référentiel de certification des aérodromes.

Le 29/08/2017



Pascal PERSONNE  
Président du Directoire  
Dirigeant Responsable